



Chef de chantier gros œuvre

Référence de la formation : BTP/02/2002

L'ACTIVITÉ

Assurer la réalisation des travaux du bâtiment. Organiser les équipes de travail et assurer le suivi de chantiers tout en gérant les aléas.

Suivre l'organisation à mettre en œuvre pour les travaux

PROFIL GÉNÉRAL DU CANDIDAT

A partir de 23 ans

Candidats de niveau IV ayant 2 ans d'expérience professionnelle en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre ou 1 an d'exercice comme chef d'équipe ;

ou

Candidats de formation technique de niveau IV (Génie civil) + 2 ans dans une fonction de production ou agents de maîtrise ayant 2 ans d'expérience professionnelle.

- > Avoir une bonne représentation du métier et de ses conditions d'exercice ;
- > Être capable d'autonomie pendant la formation ;
- > Assumer un rythme intensif de formation : 35 heures/semaine pendant plusieurs mois dans des conditions proches de celles rencontrées en entreprise.

PRÉ-REQUIS

- > Notion de physique, de géométrie, d'algèbre et de trigonométrie ;
- > Capacités rédactionnelles : résumer et analyser un texte.

APTITUDES REQUISES

- > Bonne capacité d'analyse ;
- > Esprit méthodique ;
- > Sens des responsabilités ;
- > Esprit d'équipe ;
- > Capacité à gérer simultanément plusieurs problèmes, à prendre rapidement des décisions et à en assumer la responsabilité.

Lieu de formation

Saint-André

Contenu de la formation

Possibilité de module accès ressources (M.A.R) -20 % de la formation-

Module 1 : conduire la réalisation d'ouvrages sur un chantier important + Période d'application en entreprise (PAE)

Module 2 : diriger la réalisation d'un chantier gros œuvre (Construction d'une salle polyvalente).

Module 3 : préparer et diriger un chantier de gros œuvre (Construction d'un immeuble).

Module 4 : préparer et diriger un chantier de gros-œuvre en relation avec les acteurs externes de l'entreprise + PAE.

Module de synthèse

Durée de la formation

897 heures dont 2 semaines en entreprise, soit 6 mois environ (hors M.A.R.)

Titre délivré

Certificat de Perfectionnement Professionnel "Chef de Chantier Gros Œuvre", niveau IV

LE MÉTIER

L'évolution des entreprises du bâtiment (industrialisation des chantiers, nouveaux matériaux, nouvelles technologies) a introduit d'autres notions d'organisation et une redistribution des tâches. La nécessité pour les entreprises de mieux gérer les coûts de production leur impose la mise en place de nouveaux moyens de suivi et des exigences de qualité.

Le Chef de Chantier est l'agent de maîtrise dirigeant un chantier de moyenne importance ou ayant la responsabilité d'une partie d'un grand chantier.

Sa place figure entre le conducteur de travaux et le chef d'équipe. Cependant, dans des chantiers peu importants, l'échelon chef d'équipe disparaît ; dans ce cas, le chef de chantier assure seul la direction des différentes équipes.

En liaison avec les techniciens d'entreprise, il prépare et organise le suivi de plusieurs chantiers. Sauf exception, il ne participe pas à l'exécution des travaux.

Suite au verso →

Chef de chantier gros œuvre

Son degré d'autonomie est fonction de l'organisation et de l'importance du chantier.

Le Chef de Chantier est présent en permanence sur le chantier. Il est appelé à se déplacer sur les différents postes de travail. Pour des périodes courtes (entre deux chantiers), il peut être affecté au service technique de l'entreprise, en particulier pour la préparation du chantier suivant, dont il aura la responsabilité.

- > Préparation du chantier à partir du dossier technique : plans, cahier des clauses techniques particulières, modes opératoires (à la définition desquels il peut participer) ;
- > Organisation : participation à l'organisation générale (accès, postes de travail), définition des équipes ;
- > Suivi technique d'exécution : implantations ; choix des techniques d'exécution ;
- > Suivi des travaux : respect des temps, de la qualité ; saisie des données (pointage des heures - ventilation - commandes et suivi des matériaux) ;
- > Relations avec les services techniques de l'entreprise, le client, les divers organismes, participation aux réunions de chantier.

AVENIR & PROMOTION

- > Chef de Chantier 2^e, 3^e, 4^e échelon, Conducteur de travaux ;
- > Fonctions techniques dans l'entreprise ;
- > Artisanat.

Perfectionnement AFPA :

stages de technicien du bâtiment.